

Cher.e ami.e. paysagiste,

En ce début d'année 2022, et comme vous en avez l'habitude, j'ai la tâche d'accompagner l'appel de cotisation en tant que trésorier de notre Fédération Française du Paysage. Comme chaque année, c'est l'occasion de rappeler que, par l'adhésion, chacun manifeste son appartenance à l'ensemble de notre profession de Paysagiste.

Encore une fois, l'année que nous venons de vivre n'a pas toujours été très sereine mais nous avons tout de même senti plus qu'un réel essor dans nos agences et globalement, nos activités sont reparties, parfois même de façon exceptionnelle et inattendue, les salariés dont je fais partie ayant parfois été récompensé pour cette énergie décuplée.

L'année dernière, j'espérais que 2021 soit une année d'ouverture, de progrès, de résilience avec de l'ambition, de l'audace et de l'optimiste.

Pour 2022, nous allons miser sur plus de sérénité et encore de l'optimiste, j'ose y croire.

2021 a été riche en actions menées :

- Le **Palmarès du Paysage** lancé en novembre 2020, a connu son point d'orgue lors la remise des prix en mars dernier. Cette première édition a été un très grand succès. Ce Prix récompensant des projets innovants et de grande qualité a été largement diffusé sur les réseaux sociaux et dans les organes de presse traditionnels avec notamment la revue PROJET PAYSAGE(S) des Editions de Bionnay,
- Le **concours Mobiliers Urbains** en partenariat avec Sineu-Graff dont les résultats ont été dévoilés au salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris en novembre,
- La **relance des Echos des Chantiers**, outil de promotion mis en place par la FFP sur nos savoir-faire en collaboration avec les entreprises de paysage.
- L'**Assemblée Générale** qui s'est déroulée à Bordeaux le 02 juillet sous la thématique de la « Ville fertile des Paysagistes » a été une véritable réussite (plus de 150 participants) avec une organisation sans faille et des intervenants de grande qualité,
- Le **séminaire** organisé sur les terres de la Saline Royale d'Arc-et-Senans en mai sur la thématique « Comment fédérer TOUS les paysagistes au sein de la FFP » et qui nous a permis de repenser la place de chacun au sein de notre Fédération.
- Le départ d'Ariane pour une retraite bien méritée et l'**arrivée de Juliette Hunin** en tant que Déléguée Générale depuis un an déjà,
- ...

Et NOS actions portées en 2022 :

2022 sera une nouvelle fois une année importante où nous poursuivrons le déroulé de notre feuille de route :

- Après la grande réussite de la première édition du **Palmarès du Paysage**, nous avons lancé en cette fin d'année, la deuxième édition en espérant un succès comparable et un aussi grand nombre de participants. Les résultats devraient être annoncés en mars prochain avec, nous l'espérons, une cérémonie de remise des prix puis une parution nationale,
- La prochaine **Assemblée Générale** qui se déroulera à Epinal en juin-juillet,
- Le **séminaire de rentrée** sur la thématique des Statuts et de leur refonte,
- Et toujours une présence à vos côtés de nos deux permanentes, Juliette et Régine,

Portée par notre Fédération et plébiscitée lors de notre séminaire de mai 2021, l'**action MAJEURE** pour 2022, c'est la place que nous allons offrir à notre jeunesse à partir de cette année.

Nous avons décidé d'être incisif et nous allons lancer deux signaux forts, la gratuité de l'adhésion pour tous les étudiants et la mise en place d'un parrainage de nos jeunes pousses (étudiants ou jeunes professionnels) par des paysagistes aguerris dont vous faites partie, libéral ou salarié.

N'hésitez pas à vous connecter sur le site de la FFP et à proposer votre **parrainage** pour guider un jeune pendant ses études et lors de ses premiers pas dans le monde du travail.

Faire profiter de son expérience et de son réseau par l'accompagnement est une noble cause qu'il va nous falloir individuellement et collectivement mener.

Les services offerts :

Enfin je rappelle que votre adhésion vous donne accès à de nombreux services comme les offres d'emploi ou de stage, des réductions substantielles sur quelques produits, l'accès à la Mutuelle groupe, l'ouverture de vos droits à l'assistance juridique...

Le site de la Fédération vous donne la possibilité de présenter votre agence, vos projets...

De plus, la FFP propose deux services complémentaires sous forme de plateformes d'achats groupés « FFP Avantages » destinée aux agences et « Bonuus » à l'attention de l'ensemble des adhérents. Profitez-en.

La permanence de la FFP reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

Je rappelle que nos principaux succès sont collectifs et nous sommes convaincus que la Fédération Française du Paysage constitue une chance essentielle pour notre profession.

J'aime à dire que la **FFP est multiple** et rassemble toutes les origines de formation et toutes les formes d'exercice dans une très large diversité que nous retrouvons aussi dans la composition du Conseil d'Administration.

Aussi, que vous soyez paysagiste concepteur, paysagiste habilité, paysagiste issu des écoles reconnues par la Fédération, que vous soyez salarié, libéral, dans le public ou dans le privé, que vous soyez étudiant, chercheur ou demandeur d'emploi, la FFP a besoin de vous car notre association est l'organisme représentatif de l'ensemble de la profession et votre place se trouve au sein de notre grande famille.

Continuons à travailler sur nos vertus, le collectif, le partage, la solidarité, la confraternité et je profite de ce message pour remercier tous les bénévoles élus ou non qui animent nos associations régionales avec dévouement, générosité et dynamisme.

Dernier point, les statuts de notre association prévoient que la cotisation doit être payée avant le 31 mars. Merci à tous ceux qui respectent ce délai et facilitent grandement la gestion des adhésions et j'encourage tous les autres à les rejoindre...

Au nom de la FFP, je remercie par avance ceux qui confirment leur adhésion et ceux qui nous rejoignent par le versement de leur cotisation 2022.

Plus que jamais, nous avons besoin de vous.

Il est important que nous nous présentions **regroupés** pour faire progresser ensemble nos idées, nos sensibilités au paysage et la reconnaissance réelle de notre profession auprès de toutes les instances citoyennes.

Il est essentiel que nous nous présentions **nombreux** pour asseoir la position représentative de notre fédération au sein de nos maîtrises d'Ouvrage et des instances nationales comme nos ministères de tutelle.

La participation de chacun est essentielle. Personne ne doit rester à l'écart et penser que le mouvement collectif peut s'organiser efficacement sans elle ou sans lui.

Nous comptons sur votre fidélité.

Je reste bien sûr à votre écoute pour répondre à toutes les questions et je vous assure de mon dévouement confraternel.

Eric CHABOT
Votre Trésorier National